

## DECLARATION RESSAC EN LIGNE :

1) Aller sur PIAL, « onglet bouquet de services ».



2) Faire défiler la page vers le bas jusqu'à « Ressources humaines » : cliquer sur RESSAC.

### 📁 Ressources humaines

- Aménagement des conditions de travail

- RESSAC - Relevé de situation d'Activité pour les journées de grèves

3) Cliquer sur le stylo pour faire votre déclaration en ligne.

Jours	Date limite de saisie	Date de déclaration	
12/11/2018	02/12/2018	21/11/2018 18:18:47	
09/10/2018	-	-	

Saisir ma déclaration

Résultats 1 à 2 affichés, 2 trouvés

4) Sélectionner une réponse.

Jours	Date limite de saisie	Date de déclaration	
12/11/2018	02/12/2018	21/11/2018 18:18:47	
09/10/2018	-	-	

Résultats 1 à 2 affichés, 2 trouvés

**Je déclare**

Avoir intégralement accompli mes obligations de service  
N'avoir pas intégralement accompli mes obligations de service  
Avoir été dans la situation suivante

Enregistrer

5) N'oublier pas d'enregistrer.

6) Vous recevez un message de confirmation automatique sur votre boîte mail professionnelle.

